

Motion

Le conseil communal de la Ville de Luxembourg,

se félicitant que depuis nombreuses années la Ville travaille sur le projet d'urbanisation « Porte de Hollerich » ;

regrettant cependant que sur le site même aucun progrès ne soit à constater ;

regrettant que les élus communaux et le grand public reçoivent peu d'informations sur l'évolution du projet ;

considérant l'importance de ce site pour la création de logements et d'éventuelles infrastructures publiques ;

soulignant l'importance de ce site pour la gestion de la circulation dans le sud-ouest de la Ville ;

considérant que les aspects touchant à la mobilité et l'agencement des voies de circulation n'ont jusqu'à présent fait l'objet discussions approfondies ;

considérant qu'actuellement l'agencement des chaussées et trottoirs à cet endroit constitue un danger potentiel pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes ;

invite le collège échevinal,

à informer le conseil communal et les commissions consultatives concernées sur l'avancement de la planification du projet « Porte de Hollerich » ;

à informer les conseil communal et les commissions consultatives concernées sur les raisons du manque de progrès à constater ;

à établir un calendrier pour la réalisation de ce projet ;

à présenter aux commissions consultatives concernées et au conseil communal en détail le concept de mobilité ainsi que l'agencement futur des principales voies de circulation du projet « porte de Hollerich ».

Pour le groupe socialiste

Marc Angel

